

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 22

Dont pouvoirs : 6

Votes pour : 22

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 10/12/2025

Date d'affichage : 24/12/2025

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

L'an **deux mil vingt cinq, le dix sept décembre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL, M. Alain VALETTE, Mme Claudette DUPUY.

22 DEC. 2025

Étaient absents excusés : Mme Nadia PARACHINI, M. Gilles ALARD, M. Kees WIELENGA, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents non excusés : M. Charles ROUGER, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : Mme Nadia PARACHINI en faveur de M. Alain VALETTE, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Janine CASTEL, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Mohammed EL HABCHI en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Martine DAFFOS en faveur de M. Pierre CASTEL, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON.

Secrétaire : Mme Sophie BOUTTIER.

Délibération n° : **MA-DEL-2025-119**

Domaine : 3.2 - Aliénations

OBJET : Vente parcelle cadastrée section AO n° 126 Impasse de la Coustète : COMMUNE – M. Christophe SORGESA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la Propriété Publique ;

Vu l'avis domanial n°26819329 en date du 16 octobre 2025 ;

La commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée section AO n°126 sis Impasse de la Coustète, d'une superficie de 983 m², en zone U du PLUI (voir plan ci-dessous) ;

Considérant le courrier de M. Christophe SORGESA en date du 30 septembre 2025, par lequel il a émis le souhait d'acquérir le bien pour un montant total de 2.850,00 € ;

Considérant que ce bien, appartenant au domaine privé de la commune, ne revêt aucun caractère d'intérêt public communal ;

A cet effet, il est proposé au conseil municipal :

- 1- D'approuver la vente avec M. Christophe SORGESA, demeurant 17 avenue de Foix à QUILLAN 11500, pour un montant de 3.150,00 €, soit 3,20 € le m2.
- 2- Dire que SCP BERNARD, Notaire à QUILLAN est chargé des formalités.
- 3- Dire que l'acquéreur prendra à sa charge les frais de formalités.
- 4- La recette sera imputée en section d'investissement sur le BP 2025.
- 5- D'autoriser M. Le Maire à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération notamment la signature des actes et les formalités.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 22 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

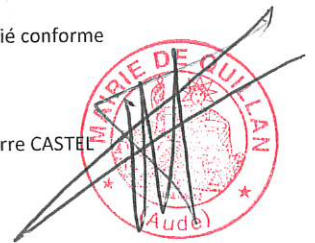
La Secrétaire de séance,

Mme Sophie BOUTTIER



Pour extrait certifié conforme

Le Maire, M. Pierre CASTEL



ANNEXE A LA DELIBERATION 2025-119

PARCELLE AO/126



2025-119

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-22T11-42-17.00 (MI266415111)

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20251222-2025-119-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : VENTE PARCELLE SECTION AO N.126 COMMUNE M. SORRESA

Date de décision : Dec 22, 2025 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. Alienations

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [MA-DEL-2025-119.PDF](#)

Préparé Date 22/12/25 à 11:42
Transmis Date 22/12/25 à 11:42
Accusé de réception Date 22/12/25 à 11:50

Par [JORDAN Edouard](#)
Par [JORDAN Edouard](#)

